



INFORMATION CONFINEMENT COVID-19



**Permanences des mairies
de la Communauté de Communes
des Coteaux du Girou**

RAPPEL :

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements afin de lutter contre la propagation du Coronavirus Covid-19. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Information et téléchargement des attestations de déplacement sur :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Les 18 communes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou se mobilisent afin d'assurer la continuité du service public durant la période de confinement.

BONREPOS-RIQUET

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Permanence téléphonique au 05 61 35 68 90 le mardi et jeudi après-midi (13h30-17h), et le samedi matin (9h-12h)

ou par mail : mairie@bonrepos-riquet.fr

Site web : <http://www.bonrepos-riquet.fr/index.php>

BAZUS (maj le 17/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Seules les urgences seront traitées en présentiel.

Contact par mail à : mairie.bazus@wanadoo.fr

Permanence téléphonique auprès de Madame le Maire, Brigitte GALY : 06 31 13 99 07

Site web : <http://www.mairie-bazus.fr/>

GARIDECH (maj le 16/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Seules les urgences seront traitées en présentiel.

Permanence téléphonique auprès de Monsieur le Maire, Christian CIERCOLES : 06 32 35 31 66

Téléchargement des attestations de déplacement possible sur le site web de la mairie :

<https://www.mairie-garidech.com/>

GAURE (maj 19/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Permanence téléphonique au 05 61 83 61 55.

Adresse mail : secretariat@gaure.net

En cas d'URGENCE, les personnes à joindre sont :

* Monsieur le Maire, Christian GALINIER au 06 86 92 34 72

* Les adjointes au maire : Mme TURLAN au 06 52 74 77 85 et Mme MANSON au 06 38 83 56 46

Site web : <https://www.gaure.net/>

GEMIL

Téléphone 05 61 84 26 03

Site web : <http://www.gemil.fr/>

GRAGNAGUE

Téléphone 05 62 79 97 97

Site web : <https://www.gragnague.fr/la-mairie/>

LAPEYROUSE-FOSSAT (16/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Une permanence téléphonique est assurée pendant les heures d'ouverture de la mairie durant toute la période de confinement au : 05 62 22 97 22

Téléchargement de l'attestation de déplacement possible sur le site web de la mairie :

<https://www.lapeyrouse-fossat.fr/actualites/497-informations-coronavirus.html>

LAVALETTE :

Téléphone 05 61 11 51 85

Site web : <https://www.lavalette-31.com/>

MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE (maj 19/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Les services administratifs restent joignables uniquement :

- par téléphone de 10h à 12h30 et de 14h à 16h au 05 61 84 21 10

- Par mail accueil@mairie-montastruc.fr

Site web : <https://www.mairie-montastruc.fr/>

Les informations sont mises à jour sur le site Internet de la mairie et le panneau lumineux de la commune. Les services de portage des repas à domicile et de la police municipale sont toujours assurés.

MONTJOIRE (maj le 17/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Permanence téléphonique assurée au 05 61 84 98 08

En cas d'extrême URGENCE, contactez Mme Isabelle GOUMAR, Mairie de Montjoire au 07 78 02 79 32

Site web : <https://mairie-montjoire.fr/>

MONTPITOL (maj le 19/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Contact recommandé par mail : mairie-montpitol@wanadoo.fr

En cas d'URGENCE, permanence téléphonique au 06 61 96 79 12

Site web : <http://mairie-montpitol.fr>

PAULHAC (maj le 16/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Permanence téléphonique 06 77 32 76 41 aux heures habituelles 8h45-12h00 / 13h30-17h30 du mardi au vendredi.

En l'absence de réponse, veuillez laisser un message en précisant votre nom, vos coordonnées et le motif de votre appel.

Site web : <http://www.paulhac.fr/>

ROQUESERIERE

Téléphone 05 61 84 22 22

Site web : <https://www.roqueseriere.fr/fr/index.html>

SAINT-JEAN-LHERM

Téléphone 05 61 84 29 09

Site web : <https://saint-jean-lherm.fr/>

SAINT-MARCEL-PAULEL (maj 24/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Il n'y a pas de permanence téléphonique.

Les administrés peuvent transmettre leurs demandes par email : stmarcelpaulel@orange.fr

Site web : <http://www.stmarcelpaulel.fr/>

SAINT-PIERRE

Téléphone 05 61 35 60 36

VILLARIES (maj 19/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Contacts par téléphone et par mail privilégiés : 05 61 84 98 90

betty.catala@villaries.com - francoise.roumagnac@villaries.com

Permanence les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00

Les transferts de tout document pour les administrés se font via la fenêtre du bureau du secrétariat : *l'agent ouvre la fenêtre, pose le document et referme la fenêtre. L'administré peut ensuite récupérer son document sur le rebord de la fenêtre. Pensez à vous laver les mains avant et après cette opération.*

Site web : <https://www.villaries.fr/>

VERFEIL (maj le 20/03/2020)

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Permanence téléphonique au 05 62 22 02 42

Mail : contact@mairie-verfeil31.fr

Le site internet : www.mairie-verfeil31.fr

Le Facebook : <https://www.facebook.com/mairieverfeil31/>